

Décret

Compte-tenu

- Du décret du Préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, en date du 1^{er} octobre 2019, confirmant la nouvelle traduction du Missel Romain en Français
- De la décision de la Conférence des évêques de France de faire usage de cette traduction à compter du 1^{er} dimanche de l'aveug 2021
- Du motu proprio *Traditionis Custodes* promulgué par le pape François le 16 juillet 2021,

Ayant écouté les fidèles de St Maur et de St Maurice attachés à la célébration de la messe dans l'ex-forme extraordinaire du rite romain

Ayant pris avis de Mme Capul, déléguée épiscopale au département diocésain de pastorale liturgique

Ayant invoqué l'Esprit Saint

Je décide des dispositions suivantes pour le diocèse de Créteil :

- 1- La nouvelle traduction du Missel romain sera le seul missel utilisé pour la célébration en français de la messe dans toutes les paroisses et communautés du diocèse.
- 2- L'église Notre Dame du Rosaire et l'église Saint André de St Maurice sont les deux églises du diocèse où la messe pourra être célébrée avec le missel de 1962 dans les dispositions du Motu proprio.

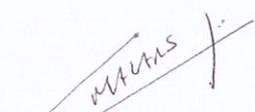
« Les célébrations liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église, qui est sacrement de l'unité c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques »
(Constitution sur la liturgie N°26)

J'encourage ainsi à poursuivre le travail d'estime mutuelle entre tous les fidèles du diocèse, à prendre soin du lien de charité qui nous unit et à soigner la qualité liturgique de chacune de nos célébrations.

Nomination

L'abbé Raphael Pichon, de la Fraternité Saint Thomas Becket, avec l'accord du supérieur, est nommé délégué épiscopal en charge des célébrations et de la pastorale des groupes de fidèles attachés au missel de 1962, selon l'article 3§4 du Motu proprio *Traditionis custodes* du 16 juillet 2021.

Donné à Créteil, le 28 novembre 2021, 1^{er} dimanche de l'aveug


Christian Mazars
Chancelier


+ Dominique Blanchet
évêque de Créteil